

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

PRESENTATION

d'une succincte synthèse des réunions de concertation sur les communes de Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Grenoble qui ont eu lieu :

- En décembre 2003 : pour le schéma d'intentions
- En mars-mai 2004 : pour le schéma directeur d'aménagement

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Sur les villes de Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins et Grenoble ont eu lieu en 2003 et 2004, depuis le début de l'étude

- 4 Réunions de concertation sur le **schéma d'intentions** présenté en décembre 2003
- 8 Réunions de concertation sur le **schéma directeur d'aménagement** présenté en 2004
 - 4 en février 2004
 - 4 en mars-mai 2004

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

En décembre 2003 sur la présentation du schéma d'intentions,

On a pu relever de la part des participants :

- Une Forte Écoute,
- Une Découverte de la thématique et un Fort intérêt sur le thème du Drac, des rives, des digues, de l'eau, de la Nature
- Des points de blocage sur :
les risques (torrent, crues, inondabilité), les liens entre les 2 rives, les conflits d'usage, l'atteinte à l'aspect sauvage, naturel de la rivière et des berges

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

En février 2004 lors de la 1ère présentation du SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT

Sont apparus :

- **Un intérêt renforcé** sur l'ensemble de la démarche : étude, schémas et non projets immédiats et concertation ; fidélisation des participants aux réunions de concertation de commune en commune
- **Une meilleure compréhension** des objectifs à court et moyen terme
- **Une réelle prise en compte du potentiel** représenté par les digues, rives, berges du Drac dans l'esprit de la préservation d'un couloir vert, d'un axe fréquentable par tout type de population (sportifs, jeunes, anciens, familles...)

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Un OUI à

L'aménagement et la reconquête des rives, l'accessibilité facilitée, la fréquentation élargie, l'éclairage, le nettoyage des rives et de la rivière, la signalisation, les animations...

mais ATTENTION, il a bien été dit : il faut

Conserver la nature (flore et faune), le torrent, les nombreux usages

Conserver la tranquillité du résident, riverain, usager...

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Avec des HESITATIONS (voire oppositions)

Sur faut-il

davantage, plus de liens (ponts, passerelles....)

et des **Inquiétudes** quant aux pollutions existantes:

- le bruit : essentiellement l'A480
- la qualité et les irrégularités du niveau de l'eau pour réaliser un plan d'eau,
- les odeurs générées par les activités industrielles et rejets...

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

En mars et mai 2004 sur la 2e présentation du schéma directeur d'aménagement :

Les participants (habitants, riverains, usagers...) aux réunions ont posé le **POSTULAT** suivant pour la suite de la réflexion :

- Conserver et renforcer la sécurité (des hommes et du site)
- Mettre au point une réglementation des usages
- Établir les responsabilités
- Conserver et renforcer l'espace naturel, couloir d'eau et de verdure
- Récupérer le territoire du Champ de Tir

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Avec un

OUI pour

- Améliorer l'accessibilité : rampes, escaliers, pistes...
- Améliorer la qualité d'usage (pour limiter les conflits), marquages au sol, plate formes de croisement, mobilier urbain, plusieurs voies chemins pistes distincts, des pontons, belvédères, points de vue, éclairage sur la rive gauche...

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Toujours

OUI pour

- Renforcer les liens : aménagement, requalification des ponts existants
- Créer le Jardin des 2 rives : pas de béton, conserver la nature, avec le maximum de végétalisation

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

Encore

OUI pour

- La prolongation en amont des chemins, pistes et le renforcement de l'accessibilité (amont : vers le Sud mais également dans le tissu urbain, à l'intérieur des communes)
- Protéger des deux côtés de la rive les riverains des nuisances (bruit, odeurs, rythme de fréquentation...)

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

à la fois **OUI** et **NON**

- Pour de nouvelles passerelles (choix des emplacements, rôle et fréquentation des passerelles)
- Pour un plan d'eau (peut être à long terme)
- Pour dégager la vue de et vers le Drac et d'une rive vers l'autre
- Pour des modifications lourdes (modifications du foncier et de l'immobilier des riverains)

Grenoble Alpes Métropole PIC URBAN – RIVES DU DRAC

Réunions de concertation

AVEC

➤ DES QUESTIONS en suspend

- Y a-t-il cohérence avec les autres projets d'aménagement (urbain, routier, transport en commun, requalification de quartier, etc. ...)
- Qui paiera : Grenoble Alpes Métropole ou chaque Commune ou les 2 ?
- Quand le schéma deviendra-t-il **PROJET intercommunal** ?
- Phasage du projet : qui en premier ?